



Ingénierie et Tertiaire Renault

Guyancourt-Vélizy-Aubevoysie

Tract n°11 - Jeudi 13 juillet 2023

Découpage du groupe : des impacts sur le dialogue social et les CSE

Il y a plus de 6 mois, nous avons eu connaissance des rêves de grandeur de Lucas De Méo. Pour rappel : **vente de des usines et des ingénieries moteurs thermiques et hybrides au constructeur automobile chinois Geely et au pétrolier saoudien Aramco.** Renault conserverait seulement 40% du capital. Pour combien de temps ?

D'un autre côté, les activités de fabrication et d'ingénierie liées aux véhicules électriques seront séparées de Renault SAS pour créer un nouveau groupe de 4 entreprises : Ampere. Le capital de cette entreprise sera mis en bourse. On nous dit que Renault conserverait au moins 51% du capital mais on ne connaît pas les conditions de cession du reste.

Enfin, le reste, les technologies matures, qui ne rapporteraient plus grand-chose à l'entreprise resteraient dans Renault SAS, dont la délocalisation devrait se poursuivre à notre détriment. La direction n'hésitera pas à mettre les salariés en concurrence.

Ce grand découpage n'a aucune justification industrielle. L'unique but est de satisfaire les investisseurs qui spéculent sur les entreprises dites de la « tech ». L'unique but est de faire un maximum d'argent pour distribuer des dividendes aux actionnaires.

L'exemple flagrant est celui de Tesla qui a vu son action s'envoler puis chuter de 50% en 2022. Les frasques de son patron inquiètent les investisseurs.

Comme nous l'avons dit dans nos déclarations en CSE : pour la CGT, nous pensons que le succès d'une entreprise ne tient pas à une couche de peinture ou une belle présentation, mais dans un vrai plan industriel et une organisation efficace. Il n'est pas certain que le choix de réduire l'offre de la Mégane électrique au seul haut-de-gamme soit prometteur d'avenir pour les salariés et l'entreprise.

Depuis 2 mois, les organisations syndicales représentatives centrales négocient la nouvelle structure du dialogue social.

En plus du découpage en plusieurs entités, la direction envisage la fusion des établissements d'Ile-de-France de Renault SAS. Ci-dessous, on voit l'implantation géographique des salariés selon leur entité. Chacune des entités disposera de son CSE, chaque site aura plusieurs CSE. Par exemple au Technocentre, nous en aurons au moins 3. Cléon en aura 4. Cette situation imposera aux élus gestionnaires des CSE de collaborer.

Cela aura pour conséquence une diminution du nombre d'élus, passant de 157 élus de terrain titulaires et disposant d'heures de mandat, à 120.

Implantations	RSAS EIF	A SAS	A ST	A Cléon
TCR	5531	1409	997	1
Lardy	170	648	5	
VSF	549	20	41	
Cléon	418	101	15	2763
Siège	3005		1	
RSL			415	
Création		214	22	
Total	9673 mini	2392	1496	2764

En parallèle, la direction veut augmenter le nombre de délégués syndicaux (local et central) désignés par les syndicats, passant de 52 à 67. La volonté de la direction est d'accroître la « professionnalisation » des représentants syndicaux et d'essayer de les déconnecter du terrain et de la réalité de tous les jours.

API : TCR LOG 0 58

Internet : www.infos-cgt-technocentre.com

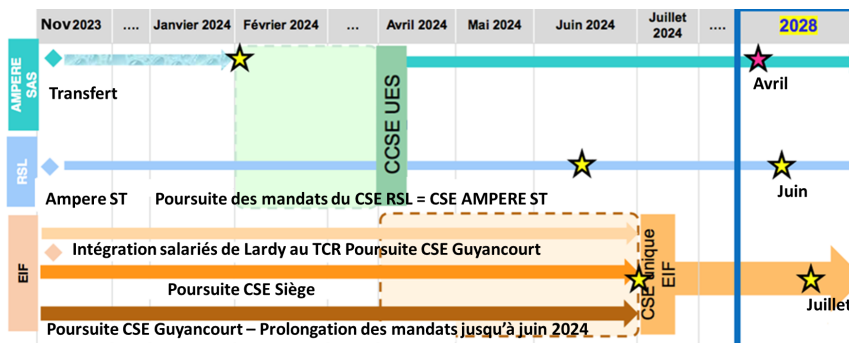
email : contact@infos-cgt-technocentre.com



À compter du 1^{er} novembre, les salariés transférés vers Ampere SAS, en particulier ceux de Lardy, n'auront plus ni CSE, ni élus. Les élus transférés vers Ampere ST dépendront du CSE de RSL dimensionné pour 415 salariés et non 1500.

Pour les activités sociales et culturelles, seul un accord entre les CSE actuels permettra une continuité. La direction a toutefois la volonté de poursuivre le versement des subventions à la condition que les CSE actuels définissent une organisation transitoire de gestion.

Une période électorale va donc s'ouvrir. Nous souhaitons que ces élections se fassent toutes en même temps, mais ce serait techniquement compliqué. Afin d'éviter une période sans représentant chez Ampere SAS, les élections devraient se tenir le plus rapidement possible après le transfert. Les élections chez Ampere ST et chez Renault SAS EIF pourraient avoir lieu, quant à elle, avant l'été 2024. Pour le cycle suivant, la période sera resserrée et des élections simultanées seraient envisageables.



Forum CGT de l'automobile :

Le 24 mai, **la fédération de la métallurgie CGT a organisé, à Montreuil, un Forum sur l'avenir de l'industrie automobile.** Cet évènement a permis aux militants et responsables de syndicat d'échanger entre eux, mais aussi avec des associations telles que Greenpeace ou Réseau action climat. Les débats ont été très enrichissants.

On constate de nos jours que Renault et les constructeurs français ne tablent que sur des véhicules haut de gamme. La Mégane est proposée à un prix supérieur à 40.000 euros. Le prix des futurs modèles ne sont pas annoncés pour être légers. Il faut bien garantir une MOP à 2 chiffres !

Dans les villes, la mobilité avec véhicules thermiques va être de plus en plus compliquée. Une grande partie de la population ne pourra pas s'offrir des véhicules électriques à ce prix. Le développement des transports en communs est nécessaire, mais prendra du temps. Par exemple, la ligne 18 est annoncée au Technocentre pour 2030, au plus tôt.

Pour la CGT Renault, il est impératif que soit proposé un véhicule électrique adapté à la mobilité urbaine. Pas besoin d'une autonomie de 400 km/h nécessitant des batteries lourdes et onéreuses. Une autonomie de 100 à 120 km suffit à couvrir 80% de nos déplacements. Le prix, avant les aides, pourrait être inférieur à 17.000 €.

En 2012, les ingénieurs de Renault ont développé EV3 : 3-4 places, 130 Km/h, 800 kg, 120 km d'autonomie, 12.000 €.

Au Japon, Nissan commercialise la Sakura. Construite au Japon, elle dispose d'une batterie de 20 kW. Elle propose 4 places, une vitesse de 130km/h, un poids de 1070 kg et une autonomie de 150km.

Qu'attend Renault pour proposer un tel produit ?

Retrouvez le tract sur forum CGT de l'automobile sur notre site Internet : www.infos-cat-technocentre.com

Écho des bureaux

Les départs massifs, du fait des RCC 2021 et 2022 signées par les syndicats CFE-CGC, CFDT et FO, mettent en difficulté les salariés qui ont choisi (ou pas) de rester chez Renault.

Il n'est pas rare de rencontrer des LI, des PFE ou PFA ou encore des ICAM qui ont la charge de plusieurs projets simultanément.

Ils doivent remplacer plusieurs de leurs collègues qui ont quitté l'entreprise. Les conséquences sont faciles à constater : surcharge de travail, sensation de travail mal fait pour pouvoir tout faire, ...

Pendant ce temps, pour mettre en place la découpe de l'entreprise, de nombreux directeurs sont débauchés chez Stellantis ou VAG. En haut, on pratique la simplification de la hiérarchie par l'augmentation des couches de l'oignon.

Vous souhaitez être informés régulièrement sur les actualités de l'entreprise, nos tracts, les actions de la CGT du Technocentre et du siège.

Abonnez-vous à notre lettre d'information (adresse au recto).

Soit directement sur notre site Internet, soit par mail en nous transmettant votre adresse électronique Renault ou personnelle.

Malgré toute notre attention il se peut que nos messages soient orientés vers les spams...